Catégorie Obligations à rendement global AGF

Placements | AGF

Série OPC | **Fondamental - Revenu fixe de base plus mondial** | **au 30 juin 2025**

Principales raisons d'investir

- Le mandat « polyvalent » du Fonds permet à l'équipe d'adopter une approche tactique et de se concentrer sur ce que nous considérons comme les occasions de placement en titres à revenu fixe les plus intéressantes à l'échelle mondiale.
- Offre un potentiel de rendements supérieurs à ceux des obligations traditionnelles et des participations dans un éventail de titres à revenu fixe, y compris des obligations à rendement élevé, des obligations convertibles et des obligations des marchés émergents.
- Le Fonds cherche à maximiser le rendement global du portefeuille en cernant les expositions qui offrent un profile attrayant sur le plan du risque par rapport au rendement.

Objectif d'investissement

L'objectif de l'OPC est d'obtenir des intérêts créditeurs et la plus-value du capital en investissant dans des titres d'emprunt émis par des gouvernements et d'autres émetteurs partout dans le monde.

Stratégie de placement

Afin d'atteindre son objectif, l'OPC peut investir dans des parts du Fonds d'obligations à rendement global AGF. Il peut également investir directement dans des titres comparables à ceux que détient ce dernier si le gestionnaire de portefeuilles estime que cela serait avantageux pour les porteurs de titres.

Le gestionnaire de portefeuilles cherche à maximiser le rendement global du portefeuille en ayant recours à une méthode ascendante quant au choix des obligations émises par des sociétés et à une méthode descendante quant à la répartition entre les pays et entre les catégories et à la gestion de la durée des obligations. Il recherche les émissions d'obligations qui offrent un rendement attrayant par rapport au risque de chaque créance.

L'OPC peut également investir dans des titres d'emprunt de moins bonne qualité de sociétés et de gouvernements, c'est-à-dire ayant reçu une note inférieure à BBB de Standard & Poor's (ou une note équivalente d'une autre agence de notation).

Depuis le 30 avril 2025, AGF Investments LLC agit à titre de sous-conseiller pour la Catégorie Obligations à rendement global AGF.
Le classement par quartile de Morningstar et la Cote globale attribuée par Morningstar TM sont propres à chaque série, étant donné que la date de début du rendement, de même que les caractéristiques relatives au rendement et aux frais varient d'une série à une autre. La Cote globale attribuée par Morningstar TM , qui mesure les rendements ajustés en fonction du risque, est obtenue à partir d'une moyenne pondérée des données de rendement associées aux classements sur des périodes de trois, cinq et dix ans (s'il y a lieu).
Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

Cote globale attribuée par Morningstar™ [1]	★★★
Catégorie Morningstar	Revenu fixe de base plus mondial
Date de début du rendement (DDR)	28 avril 2016
Actif net global du fonds	349,3 million(s) $
RFG [2]	1,79 %
Ratio des frais d'opération	0,00 %
Profil de risque	Faible / Moyen / Élevé

Indice de référence 40 % indice Bloomberg Global High Yield (couvert en $CAN) / 40 % indice Bloomberg – Obligations des marchés émergents (couvert en $CAN) / 20 % indice Bloomberg Global Aggregate

[1] Comparaison avec 274 fonds dans la catégorie Revenu fixe de base plus mondial en date du 30 juin 2025

Codes du fonds

Série	$CAN
OPC	4089
V	3038
F	5034
FV	2513
Q	1248
W	1420

Distributions (Série OPC)

	2024	2023	2022
Montant $/ part	S.O.	S.O.	S.O.
Selon la déclaration[3]			

Consultez le site AGF.com pour les renseignements sur les distributions.

Tranches de frais de gestion

	100 k$-250 k$	250 k$-500 k$	500 k$-1 M$	1 M$-3 M$	>3 M$
Série Q	0,75	0,725	0,70	0,675	0,67
Série W	0,70	0,675	0,65	0,625	0,62

[2] RFG au 31 mars 2025. PAGFI peut, à son entière discrétion, renoncer temporairement à un certain nombre ou à la totalité des frais liés au fonds, ce qui réduira le RFG. PAGFI peut mettre fin à une telle renonciation en tout temps et sans autre préavis.
[3] Cette distribution n'est pas garantie. Elle peut être rajustée périodiquement à la discrétion du gestionnaire du fonds et peut varier d'un versement à l'autre.

Catégorie Obligations à rendement global AGF

Placements | AGF

Série OPC | Fondamental - Revenu fixe de base plus mondial | au 30 juin 2025

Rendements composés nets ($CAN) (%)

	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	CDA	1 AN	2 ANS	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DDR†
Fonds	0,7	0,3	0,9	0,9	3,6	3,4	2,6	0,0	-	1,1
Classement par quartile Morningstar*	3	3	4	4	4	4	4	2	-	-
Nombre de fonds dans la catégorie	326	325	325	325	318	297	274	205	-	-

† Depuis la date de début du rendement le 28 avril 2016. **Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs.** Les taux de rendement sur plus d'un an ont été annualisés.

Rendements annuels nets ($CAN) (%)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	3,0	3,3	-8,3	-2,0	4,8	3,4	-0,4	2,7	-	-
Classement par quartile Morningstar*	4	4	2	3	3	3	2	4	-	-
Nombre de fonds dans la catégorie	280	258	575	519	544	518	407	369	-	-

Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs.

*La catégorie d'actif Revenu fixe de base plus mondial au 30 juin 2025. La catégorie, les cotes ou le classement peuvent changer tous les mois..
Les classements par quartile Morningstar sont calculés en date du 30 juin 2025. Ils sont calculés en fonction du rang centile du rendement global du fonds par rapport aux autres fonds de la catégorie Morningstar Revenu fixe de base plus mondial. Les rangs centiles sont ensuite répartis par quartiles : 1) de 1 à 25; 2) de 26 à 50; 3) de 51 à 75; et 4) de 76 à 100 centiles.

Les dix principaux titres (% de la valeur liquidative totale)

Nombre de titres : **291**

Nom de la société	Pays	Pondération
Gouvernement des États-Unis, 4,25 %, 15-05-35	États-Unis	5,03 %
République fédérale d'Allemagne, 2,50 %, 15-08-2025	Allemagne	4,51 %
République fédérale d'Allemagne, 2,50%, 15-02-2035	Allemagne	3,54 %
Gouvernement des États-Unis, 3,875 %, 30-06-2030	États-Unis	2,97 %
Gouvernement de l'Australie, 2,50 %, 21-05-2030	Australie	2,69 %
Gouvernement de l'Espagne, 3,15 %, 30-04-2035	Espagne	2,06 %
Gouvernement des États-Unis, 4,125 %, 31-05-2032	États-Unis	2,01 %
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 01-03-2030	Canada	1,80 %
Gouvernement du Japon, 1,40 %, 20-03-2035	Japon	1,68 %
Union européenne, 3,375 %, 12-12-2035	Obligations supranationales	1,63 %
Total		**27,9 %**

Ces titres représentent les dix principaux titres du Fonds d'obligations à rendement global AGF (le « fonds sous-jacent »). La Catégorie Obligations à rendement global AGF investit dans le fonds sous-jacent en vertu d'un achat direct de parts du fonds sous-jacent. Pour une description complète du Fonds d'obligations à rendement global AGF et de ses objectifs et stratégies de placement, veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds.
Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

Catégorie Obligations à rendement global AGF

Placements | AGF

Série OPC | Fondamental - Revenu fixe de base plus mondial | au 30 juin 2025

Répartition des titres de créance

	Portefeuille
Obligations cotées AAA	23,1 %
Obligations cotées AA	12,8 %
Obligations cotées A	7,9 %
Obligations cotées BBB	9,1 %
Obligations cotées BB	23,5 %
Obligations cotées B	9,6 %
Obligations cotées CCC ou moins	3,5 %
Trésorerie	3,1 %
Titres non cotés et autres	7,3 %

Répartition sectorielle

	Portefeuille
Communications	7,4 %
Consommation cyclique	6,8 %
Industrie de base	5,8 %
Biens d'équipement	5,5 %
Énergie	5,1 %
Technologies	4,5 %
Services aux collectivités	4,3 %
Consommation non cyclique	4,1 %
Institutions financières	4,0 %
Transports	1,7 %
Autres biens industriels	0,3 %

La répartition sectorielle est basée sur les participations dans des titres de sociétés, à l'intérieur du portefeuille.

Risque c. rendement

3 ans

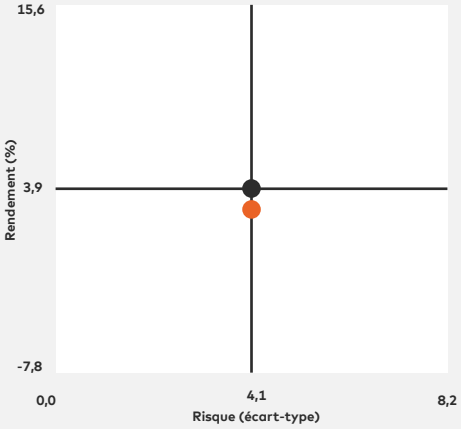

- Catégorie Obligations à rendement global AGF
- Fonds de la catégorie Revenu fixe de base plus mondial de Morningstar^

Répartition des placements

	Portefeuille
Titres souverains (marchés développés)	43,6 %
Obligations de sociétés à rendement élevé	30,0 %
Obligations de sociétés de qualité	7,1 %
Obligations convertibles/actions privilégiées	6,4 %
Titres souverains (marchés émergents, monnaies locales)	3,5 %
Titres souverains (marchés émergents, émis à l'étranger)	1,5 %
Trésorerie	3,1 %
Autres	4,8 %

Répartition : Titres à revenu fixe

	Portefeuille
Titres de sociétés	48,9 %
Titres d'État	42,8 %
Titres d'entités liées à un organisme public	5,9 %
Titres à court terme	2,3 %
Trésorerie	3,1 %
Autres	-3,1 %

^ Le rendement d'une catégorie Morningstar est calculé comme le rendement moyen d'un portefeuille comprenant toutes les séries de tous les fonds de la catégorie, à la fin de chaque mois.
Les caractéristiques du portefeuille représentent la répartition des titres détenus dans le fonds sous-jacent.
Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

Catégorie Obligations à rendement global AGF

Placements | AGF

Série OPC | Fondamental - Revenu fixe de base plus mondial | au 30 juin 2025

Répartition géographique

	Portefeuille
États-Unis	43,8 %
Canada	20,0 %
Allemagne	9,0 %
Obligations supranationales§	3,6 %
Espagne	3,6 %
Japon	3,0 %
Australie	2,7 %
Nouvelle-Zélande	2,1 %
Trésorerie	3,1 %
Autres	9,2 %

Pondérations des devises

	Portefeuille
Dollar canadien	73,2 %
Euro	8,7 %
Dollar américain	3,0 %
Yen	2,9 %
Dollar australien	2,7 %
Dollar néo-zélandais	2,1 %
Autres	7,4 %

Caractéristiques du portefeuille

	Portefeuille
Fréquence des paiements	Selon la déclaration
Distribution pour la série - sur douze mois	0,00 %
Rendement actuel	4,7 %
Rendement à l'échéance	5,7 %
Durée moyenne jusqu'à l'échéance	6,3
Duration modifiée	4,6
Moyenne de la qualité de crédit	BBB+
Rotation	278,6 %

Caractéristiques de risque

(annualisées sur 3 et 5 ans)

Portefeuille	3 ans	5 ans
Écart-type	4,1 %	4,1 %
Ratio de Sharpe	-0,38	-0,63
Bêta	0,60	0,56
Indicateur de déviation	3,0 %	3,4 %
Ratio d'encaissement des hausses	48,9 %	48,8 %
Ratio d'encaissement des baisses	83,3 %	68,2 %

Catégorie Revenu fixe de base plus mondial de Morningstar^	3 ans	5 ans
Écart-type	5,4 %	5,4 %
Ratio de Sharpe	0,00	-0,43
Bêta	0,70	0,59

§ Un organisme supranational désigne un groupe international, ou une union internationale, au sein duquel les États membres jouissent d'un pouvoir et d'une influence qui dépassent leurs frontières ou leurs intérêts nationaux, ce qui leur permet de prendre part au processus décisionnel et de voter sur des questions concernant l'organisme collectif qui les réunit.

^ Le rendement d'une catégorie Morningstar est calculé comme le rendement moyen d'un portefeuille comprenant toutes les séries de tous les fonds de la catégorie, à la fin de chaque mois.

Les caractéristiques du portefeuille représentent la répartition des titres détenus dans le fonds sous-jacent.

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

Catégorie Obligations à rendement global AGF

Placements | AGF

Série OPC | Fondamental - Revenu fixe de base plus mondial | au 30 juin 2025

Équipe de gestion des investissements

L'équipe chargée des titres à revenu fixe de Placements AGF est une équipe pluridisciplinaire qui gère des actifs pour le compte de clients institutionnels et de détail. Nous recherchons la valeur ajoutée dans des titres à revenu fixe, en mettant à profit notre expertise de longue date dans les domaines de nos compétences de base. Nous mettons l'accent sur l'affectation stratégique d'actifs dans diverses catégories de titres à revenu fixe et devises. Nous estimons que notre force réside dans notre équipe de spécialistes des titres à revenu fixe mondiaux, qui est prête à saisir les occasions d'investissement potentielles, et que notre méthode rigoureuse, faisant appel à des modèles et à des recherches fondamentales, nous permet de cerner les inefficiences sur les marchés mondiaux de titres à revenu fixe.

Gestionnaires de portefeuille

Tom Nakamura, CFA®
VP, chef de l'équipe des titres à revenu fixe et de la stratégie des devises et gestionnaire de portefeuille
Placements AGF Inc.
• Dans le domaine depuis 1998
• Membre d'AGF depuis 1998

Sous-conseiller

Andy Kochar, CFA®
Gestionnaire de portefeuille et chef du crédit
AGF Investments LLC
• Dans le domaine depuis 2006
• Membre d'AGF depuis 2011

Équipe des investissements/Ressources

David Stonehouse, MBA, CFA®
Chef des investissements nord-américains et spécialisés et gestionnaire de portefeuille
Placements AGF Inc.
• Dans le domaine depuis 1996
• Membre d'AGF depuis 2011

Jean-Sébastien Nadeau, MBA, CFA®
Gestionnaire de portefeuille
Placements AGF Inc.
• Dans le domaine depuis 2012
• Membre d'AGF depuis 2016

Daniel Chivu, CIM
Spécialiste des portefeuilles multicatégories
Placements AGF Inc.
• Dans le domaine depuis 2016
• Membre d'AGF depuis 2023

Équipe d'analystes des titres à revenu fixe

Jie Shi, MFE
Analyste

Sherry Xu, MBA, CFA®
Analyste des taux de change

Catégorie Obligations à rendement global AGF

Placements | AGF

Série OPC | Fondamental - Revenu fixe de base plus mondial | au 30 juin 2025

Au sujet de La Société de Gestion AGF Limitée

Fondée en 1957, La Société de Gestion AGF Limitée (AGF) est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale. Nos sociétés offrent l'excellence en investissant sur les marchés publics et privés, dans le cadre de trois secteurs d'activités : Placements AGF, Partenaires Capital AGF et Patrimoine Privé AGF.

AGF apporte de la discipline selon une approche visant à incorporer des pratiques d'entreprise saines, responsables et durables. Le savoir-faire collectif d'AGF en matière de placement, qui repose sur ses compétences axées sur des activités fondamentales et quantitatives, de même que sur l'investissement privé, se transmet à l'échelle mondiale à une vaste clientèle, depuis les conseillers financiers et leurs clients, jusqu'aux particuliers bien nantis et aux investisseurs institutionnels comprenant des caisses de retraite, des programmes d'entreprise, des fonds souverains, des fonds de dotation et des fondations.

AGF, dont le siège social est situé à Toronto (Canada), a des bureaux et des équipes de service de l'exploitation et de service à la clientèle sur place en Amérique du Nord et en Europe. AGF offre ses produits et services à plus de 815 000 investisseurs. AGF est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « AGF.B ».

Au sujet de Placements AGF

AGF Placements AGF représente un groupe de sociétés AGF qui offrent des services de gestion et de conseil relativement à une variété de solutions de placement qui sont gérées par les équipes d'investissement fondamental et quantitatif. Placements AGF Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée. Elle veille aux services de gestion et de conseil concernant des fonds communs de placement au Canada.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :
Service à la clientèle AGF
Sans frais : 1-800-267-7630
Site web : AGF.com

Catégorie Obligations à rendement global AGF

Placements | AGF

Série OPC | Fondamental - Revenu fixe de base plus mondial | au 30 juin 2025

Renseignements importants

Tous les montants sont fournis par Placements AGF, et sont exprimés en dollars canadiens au 30 juin 2025, sauf indication contraire. Le rendement est présenté après déduction des frais; les taux de rendement sur plus d'un an ont été annualisés.

Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont des rendements composés globaux annuels historiques. Ils comprennent les changements de valeur des titres et le réinvestissement des dividendes ou distributions et ne prennent pas en considération les commissions de vente, les frais de rachat, de placement, d'autres frais ou l'impôt sur le revenu, payables par les porteurs de titres, qui auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.

Le document est présenté à des fins d'information générale et d'éducation. Il ne s'agit pas d'une recommandation concernant un produit, une stratégie ou une décision d'investissement spécifique, ni d'une suggestion de prendre une mesure quelconque ou de s'en abstenir. Le présent document ne vise pas à répondre aux besoins, aux circonstances ou aux objectifs d'un investisseur particulier. Les renseignements contenus dans ce document ne sont pas destinés à servir de conseils en matière fiscale ou juridique. Les investisseurs devraient consulter un conseiller financier ou un fiscaliste avant de prendre des décisions concernant l'investissement, la finance ou l'impôt.

Pour obtenir un résumé des risques associés à un placement dans un fonds AGF donné, veuillez prendre connaissance des risques inhérents énoncés dans le prospectus du fonds en question. Les conditions du marché peuvent changer et avoir des répercussions sur la composition du portefeuille. Placements AGF n'assume aucune responsabilité concernant les décisions d'investissement prises en fonction des renseignements contenus dans le présent document.

Les investissements libellés en monnaies étrangères sont exposés au risque découlant des fluctuations possibles des taux de change, ce qui pourrait entraîner un effet négatif sur la valeur des investissements, le produit de tout rachat, ainsi que sur le revenu et les dividendes afférents. Les investisseurs peuvent ne pas récupérer la totalité de leur investissement d'origine.

Les placements peuvent changer et ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour le portefeuille. Il ne faut pas supposer que les investissements dans les titres indiqués ont été ou seront rentables. Ces investissements ne doivent pas être considérés comme une approbation ou une recommandation de Placements AGF.

Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec le rendement du fonds, le taux de rendement ou le rendement en revenu. Si les distributions sont plus élevées que le rendement du fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées dans le cadre des gains en capital réalisés par un fonds, ainsi que les revenus et les dividendes touchés, sont imposables entre les mains de l'investisseur dans l'année où ils sont versés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, l'investisseur devra payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.

Le 1er mars 2021, l'indice de référence de la Catégorie Obligations à rendement global AGF, l'indice mixte établi comme suit : 40 % indice Bloomberg Emerging Markets Aggregate, 40 % indice Bloomberg Global High-Yield et 20 % indice Bloomberg Global Aggregate Bond, a été remplacé par l'indice mixte établi comme suit : 40 % indice Bloomberg Emerging Markets Aggregate (couvert en $CAN), 40 % indice Bloomberg Global High-Yield (couvert en $CAN) et 20 % indice Bloomberg Global Aggregate Bond. Cette modification à l'indice de référence a été appliquée à partir de cette date.

Catégorie Obligations à rendement global AGF

Placements | AGF

Série OPC | Fondamental - Revenu fixe de base plus mondial | au 30 juin 2025

Renseignements importants

« Bloomberg® », l'indice Bloomberg Global High-Yield Bond (couvert. en $CAN), l'indice Bloomberg Emerging Markets Bond (couvert. en $CAN) et l'indice Bloomberg Global Aggregate sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées, y compris l'administrateur de l'indice, Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement, « Bloomberg »). Ces marques ont été concédées sous licence aux fins de certaines utilisations par La Société de Gestion AGF Limitée et ses filiales. Bloomberg n'est pas affiliée à La Société de Gestion AGF Limitée ou à ses filiales et elle ne donne ni approbation, ni appui, ni examen, ni recommandation à l'égard de la Catégorie Obligations à rendement global AGF. Bloomberg ne garantit pas la pertinence, l'exactitude ou l'exhaustivité des données ou des renseignements relatifs à la Catégorie Obligations à rendement global AGF.

© 2025 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu, (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées et (3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations. Les rendements antérieurs ne garantissent pas les résultats futurs.

L'admissibilité et le maintien de participation au programme de tarifs préférentiels d'AGF requièrent un investissement minimal de la part d'un ménage (il peut s'agir d'un seul investisseur), conformément aux règles suivantes : i) un actif minimal de 100 000 $ dans un fonds commun de placement admissible, ou ii) un actif minimal de la part d'un ménage de 250 000 $ dans plusieurs fonds admissibles, en fonction de la valeur comptable ou de la valeur marchande, selon le montant le plus élevé. Toutes les réductions de frais de gestion applicables dans le cadre du programme de tarifs préférentiels sont accordées à la discrétion d'AGF et sont assujetties à un certain nombre de facteurs, y compris la taille et la nature de l'investissement, de même que les frais imputés par le fonds ou la série dont il est question. AGF détermine, à sa discrétion, les séries et les fonds admissibles qui peuvent changer de temps en temps, s'il y a lieu. Les réductions par tranche d'actif s'appliquent seulement aux montants en dollars mis en commun dans chaque tranche.

Le Groupe mondial Avantage fiscal AGF est une société d'investissement à capital variable (SICAV) offrant actuellement environ 20 catégories de titres. En plus d'une gamme de fonds diversifiés en matière de style de gestion, de région géographique et de capitalisation boursière, l'un des avantages clés de l'investissement dans l'une ou l'autre des catégories de ce groupe est la possibilité de répartir les dépenses (et pertes) encourues dans le cadre de la structure, afin de potentiellement compenser le revenu réalisé et ainsi réduire au minimum la déclaration de dividendes. Bien que les statuts du Groupe mondial Avantage fiscal AGF Limitée autorisent le versement de distributions tirées du capital, et que le Groupe mondial Avantage fiscal AGF Limitée ait l'intention de calculer le capital de la façon prévue par le règlement des sociétés qui ne sont pas des SICAV, et de ne déclarer des distributions tirées du capital afférent aux séries que s'il est suffisamment élevé, il n'existe pas de dispositions dans la loi qui permettent de confirmer qu'une SICAV puisse verser des distributions de capital, ou qui en déterminent le mode de calcul. De plus, aucune décision préliminaire en matière d'impôt n'a été demandée, ni obtenue de l'Agence du revenu du Canada – et AGF n'a pas connaissance de la publication d'aucune décision préliminaire en matière d'impôt ou de la possibilité d'obtenir cette décision – à l'égard de la caractérisation de ces distributions ou de la détermination du capital dans de telles circonstances.

MD MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.

Le présent document ne peut être ni reproduit (en totalité ou en partie), ni transmis, ni rendu accessible à quelque personne que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Placements AGF Inc.

Publication: le 10 juillet 2025.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :
Service à la clientèle AGF
Sans frais : 1-800-267-7630
Site web : AGF.com

Catégorie Obligations à rendement global AGF

Placements | AGF

Série OPC | Fondamental - Revenu fixe de base plus mondial | au 30 juin 2025

Définition des termes

Bêta
Mesure de la sensibilité d'un fonds aux variations du marché (représentée par un indice de référence). L'indice de référence possède un bêta de 1,0. Un bêta supérieur (ou inférieur) à 1,0 indique que les rendements antérieurs d'un fonds ont fluctué plus (ou moins) fortement que ceux de l'indice de référence. Par exemple, un bêta de 1,10 indique que le rendement d'un fonds a été de 10 % supérieur à celui de l'indice de référence, en période de hausse du marché, et de 10 % inférieur à celui de cet indice, en période de baisse du marché, alors que tous les autres facteurs restent constants.

Duration modifiée
Mesure de la sensibilité du cours d'une obligation aux variations des taux d'intérêt. La duration modifiée d'un portefeuille correspond à la moyenne pondérée des durations modifiées des titres pertinents en portefeuille.

Durée moyenne jusqu'à l'échéance
Durée moyenne restante jusqu'à l'échéance de chaque titre ou de chaque instrument en portefeuille.

Écart-type
Mesure statistique de l'étendue de dispersion des rendements d'un fonds. Plus les résultats varient, plus l'écart-type est élevé. Lorsqu'un fonds est associé à un écart-type élevé, cela signifie que ses rendements sont largement dispersés pendant une période donnée, ce qui représente une plus grande volatilité, dans une optique historique. L'écart-type ne permet pas de prédire la volatilité future d'un fonds.

Indicateur de déviation
L'indicateur de déviation représente la variabilité de la valeur ajoutée d'un gestionnaire de fonds. Il sert à mesurer la différence entre les rendements obtenus et ceux de l'indice de référence auxquels ils sont comparés. Il est exprimé comme étant la différence en pourcentage de l'écart-type.

Moyenne de la qualité de crédit
La moyenne pondérée des cotes de crédit de tous les titres à revenu fixe en portefeuille.

Profil de risque
Le profil de risque est fondé sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur 10 ans des rendements moyens d'un fonds également sur 10 ans. Le niveau de risque associé à un placement doit être établi conformément à la méthode normalisée de classification du risque de placement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Ratio d'encaissement des baisses
Le ratio d'encaissement des baisses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement négatif de l'indice. Un ratio d'encaissement des baisses inférieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Ratio d'encaissement des hausses
Le ratio d'encaissement des hausses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement positif de l'indice. Un ratio d'encaissement des hausses supérieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Ratio de Sharpe
Le ratio de Sharpe montre dans quelle mesure le rendement d'un fonds rémunère l'investisseur pour chaque unité de risque absolu assumé, comme l'indique l'écart-type d'un fonds. Plus le ratio de Sharpe d'un fonds est élevé, meilleur est le rendement rajusté en fonction du risque.

Ratio des frais de gestion (RFG)
Le ratio des frais de gestion, communément appelé RFG, est une mesure du total des charges (frais et autres coûts) qui sont imputées à un fonds. Ce ratio est exprimé en pourcentage de la valeur liquidative du fonds en question. Aux fins de calcul du RFG, le total des charges annuelles d'un fonds est divisé par la valeur liquidative moyenne de ce fonds, pour une année donnée.

Catégorie Obligations à rendement global AGF

Placements | AGF

Série OPC | Fondamental - Revenu fixe de base plus mondial | au 30 juin 2025

Définition des termes

Ratio des frais d'opération
Montant total brut des frais associés à un fonds, divisé par l'actif net moyen de ce fonds.

Rendement actuel
Revenu annuel (intérêt ou dividende) d'un titre divisé par son cours. Le rendement actuel d'un portefeuille correspond à la moyenne pondérée des rendements actuels des titres pertinents en portefeuille.

Rendement à l'échéance
Taux de rendement annuel prévu d'une obligation si celle-ci est conservée jusqu'à sa date d'échéance. Le rendement à l'échéance d'un portefeuille correspond à la moyenne pondérée des rendements à l'échéance des titres pertinents en portefeuille.

Taux de rotation
Le taux de rotation d'un portefeuille correspond au rythme auquel le gestionnaire de portefeuille achète et vend les titres d'un fonds. Le calcul est effectué à partir du minimum de titres achetés ou vendus, divisé par l'actif moyen, au cours d'une période donnée.

Taux d'encaissement anticipé
Taux de rendement global attendu d'une obligation, si celle-ci est détenue jusqu'à la première date possible d'encaissement anticipé (soit la date à laquelle le détenteur peut revendre l'obligation à l'émetteur).